



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde

Croisière en Patagonie et Terre de Feu

Du 29 novembre au 16 décembre 2024



Le spécialiste des voyages et croisières **francophones avec conférenciers**



Croisière en Patagonie et Terre de Feu : voyage au bout du monde

Voyages d'exception vous invite à un merveilleux voyage qui vous conduira sur les traces des grands navigateurs, de Puerto San Antonio à Buenos Aires, en passant par des endroits mythiques comme les fjords chiliens qui vous charmeront par leur majestueuse beauté, le détroit de Magellan et Ushuaia, ville du bout du monde. Une croisière en Patagonie particulièrement dépaysante au cœur d'une nature sauvage, qui sera accompagnée par une équipe francophone à votre service. Durant la croisière, vous bénéficierez des conférences passionnantes de Philippe Fichet Delaveau ainsi que de Christian Genillard, spécialiste de la destination.

Votre itinéraire



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



Les points forts de votre voyage



Des excursions en français

Nous vous proposons les excursions les plus emblématiques de la destination, en français, dans notre forfait «Découverte».



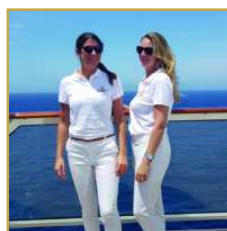
Canal de Beagle

Vous naviguerez dans les eaux du canal de Beagle, qui relie l'océan Atlantique à l'océan Pacifique ; une occasion rare d'observer de près les lions de mer.



Buenos Aires

Vous succomberez au charme de cette ville vibrante et colorée, qui affiche un fascinant mélange d'édifices coloniaux et modernes.



Notre équipe vous accompagne

Notre équipe francophone sera à vos côtés pendant la croisière, notamment au cours de permanences quotidiennes.



Le cap Horn*

Vous naviguerez au large du cap Horn, véritable passage mythique qui est le point le plus austral d'Amérique du Sud. (*selon les conditions météorologiques).



Les îles Malouines

À mi-chemin entre la Patagonie et l'Antarctique, ces terres aux côtes déchirées par les fjords sont le royaume des oiseaux : albatros, manchots papous et gorfous.



Un pré-séjour optionnel sur l'Île de Pâques

Vous aurez l'opportunité de découvrir l'Île de Pâques et ses fascinantes statues Moai lors d'un pré-séjour en option.



Une journée dans une estancia (inclus)

En pleine pampa, découvrez les traditions argentines : gaucho, polo et asado vous attendent !

Les durées, itinéraires et excursions sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des modifications en raison de circonstances externes (telles que les conditions atmosphériques, les grèves, les retards des transports, les exigences opérationnelles des fournisseurs de services, la hauteur des eaux) ; ces modifications font l'objet d'une information au client conformément aux dispositions des articles R.211-9 à 11 du Code du tourisme. Les photographies et descriptifs, notamment des excursions animalières, ne peuvent pas engager l'agence en cas d'absence d'animaux ou de visibilité.

Vos intervenants



Christian Genillard, guide et chef d'expédition

Amoureux de la mer, Christian Genillard est diplômé à Polytechnique en tant qu'ingénieur mathématicien. Depuis 1981, il navigue surtout dans les zones les plus froides de la planète en tant que guide, et anime des conférences sur l'histoire et la géographie des pays qu'il traverse. Depuis 2011, il travaille en tant que chef d'expédition pour organiser des voyages à la découverte de contrées fascinantes.



Philippe Fichet Delavault, commandant, conférencier

Pendant 44 années le Commandant Philippe Fichet Delavault de Saint-Malo a navigué tout autour du monde avec une affection toute particulière pour les eaux froides de l'Alaska, de la Norvège, du Spitzberg, de l'Islande jusqu'à celles de la Patagonie, des fjords chiliens et des Malouines. Il est membre de la confrérie des Cap-Horniers de Valparaiso, à laquelle il a été admis pour avoir passé à plusieurs reprises le Cap Horn aux commandes de son navire.

C'est avec plaisir et passion qu'il aime partager son expérience et son intérêt sans limite des choses et des gens de la mer.

Les conférences

- *Introduction naturaliste à la Patagonie*
- *Les grands navigateurs explorateurs en Patagonie (Magellan, Darwin, La Romanche,)*
- *Atelier navigation, Cap Horn et Cap Hornier*
- *Jean-Baptiste Charcot*
- *Les coulisses du navire*
- *La navigation au sextant*
- *La navigation à l'estime*

Votre voyage



Aller-retour depuis Paris - Genève - Bruxelles*

JOURS 1 et 2 | Vendredi 29 au samedi 30 novembre

Ville de départ / Santiago du Chili



Selon votre ville de départ, vous retrouverez nos équipes d'accompagnement dans un aéroport parisien ou à votre arrivée à Santiago du Chili, où vous arriverez le lendemain. Vous serez accueilli par votre guide local puis transféré vers le centre-ville pour un tour panoramique de la capitale chilienne, incluant le musée précolombien. Vous déjeunerez au restaurant. En fin d'après-midi, vous rejoindrez votre hôtel Pullman Santiago El Bosque 4* (normes locales ou similaire) où vous dînerez et passerez la nuit.

*Les prix forfaitaires publiés dans le feuillet Tarifs et Conditions dépendent de votre pays et ville de départ (France ou Etranger). En fonction des plans de vols qui seront proposés votre départ et/ou votre retour de Genève pourraient se faire de façon anticipée pour l'aller et différée pour le retour, le tarif serait alors réajusté. Si vous partez d'une autre ville, nous pouvons vous proposer une solution d'acheminement avec supplément (nous consulter). La ville de départ et de retour devra être la même.

JOUR 3 | Dimanche 1er décembre

Santiago / Puerto San Antonio (Chili) - 17h00 (Appareillage)

(Embarquement)

Après avoir pris votre petit déjeuner, vous quitterez l'hôtel en direction de Puerto San Antonio où vous embarquerez à bord de votre navire, qui larguera les amarres à 17h00. En fin de journée, vous serez convié à une réunion d'embarquement.

JOUR 4 | Lundi 2 décembre

Plaisirs en mer

Durant cette journée en mer, vous profiterez des installations du navire, et assisterez à plusieurs conférences données par nos intervenants.

JOUR 5 | Mardi 3 décembre

Puerto Montt* (Chili) 08h00-17h00

(débarquement en chaloupe)*



Fondée par des colons allemands au milieu du XIXe siècle, Puerto Montt dispose d'une architecture européenne avec de vieilles maisons en bois aux toits pentus et aux balcons richement décorés, qui rendent cette ville chaleureuse. Sur la place principale trône une étonnante église construite à partir de bois de séquoia surmontée d'un clocher de cuivre. La région de Puerto Montt offre des paysages naturels d'une grande beauté parsemés de lacs. *Si les conditions météorologiques le permettent.

JOUR 6 | Mercredi 4 décembre

Puerto Chacabuco (Chili) 11h00-19h00

Située en plein cœur des Andes méridionales, Puerto Chacabuco fut nommée ainsi en hommage à la bataille de Chacabuco, qui opposa, le 12 février



1817, les troupes chiliennes et argentines de l'Armée des Andes aux royalistes espagnols, lors de la Guerre d'Indépendance du Chili. Depuis les années 1990, Puerto Chacabuco est devenue le port principal de la région.

JOURS 7 et 8 | Jeudi 5 au vendredi 6 décembre

Fjords chiliens / Canal Sarmiento / Détroit de Magellan

(navigation)



Long de 611 km, le détroit de Magellan est le plus important passage naturel entre le Pacifique et l'Atlantique. Il tient son nom de Fernand de Magellan, qui fut le premier navigateur européen à le franchir en 1520. Cette ouverture entre les deux océans va permettre alors le développement commercial du trafic et, par là même, attirera de nombreux pirates et corsaires dont Francis Drake, qui le franchira à son tour par une autre voie en seize jours et qui laissera son nom à l'un des passages. Entouré de cimes enneigées qui se reflètent dans les eaux pures, ce détroit glisse dans un labyrinthe de fjords où s'étirent majestueusement de gigantesques glaciers millénaires. Une nature toute-puissante, dominante et pure dont vous profiterez pleinement, installé sur les ponts extérieurs du bateau. Durant ces deux journées de navigation, vous pourrez assister à des conférences

JOUR 9 | Samedi 7 décembre

Punta Arenas (Chili) 06h00-18h00

Punta Arenas, la capitale de la province de Magellan, se situe dans la péninsule de Brunswick. Occupée à son origine par une population amérindienne, la ville fut d'abord une colonie pénitentiaire peuplée de renégats et de criminels. Elle le restera jusqu'en 1867, date à laquelle le président José Joaquín Pérez met en place une politique pour attirer les immigrants et fait de Punta Arenas un port franc. S'y développera également une grande tradition d'élevage de moutons. La ville abrite de riches demeures qui entourent joliment la place Muñoz Gamero, de somptueux palais, comme le palais Sara Braun et la résidence Mendez qui témoignent du passé grandiose de la ville.

JOUR 10 | Dimanche 8 décembre

Ushuaia (Argentine) 12h00-20h00



Ushuaia est la ville la plus australe du monde, située entre le détroit de Magellan et le Cap Horn. S'étirant le long d'une baie majestueuse, baignée par les eaux glaciales du canal de Beagle, la ville est entourée par la cordillère des Andes, et plus précisément par le mont Martial à l'ouest et les monts Olivia et Cinto Hermanos à l'est. Ses maisons de bois coloré, bleues, jaunes, vertes ou rouges, confèrent à la ville un charme surprenant.



JOUR 11 | Lundi 9 décembre

Passage du cap Horn*

(navigation)

Le cap Horn est un passage mythique, longtemps route commerciale entre l'Asie et l'Europe, véritable gageure pour les grands navigateurs, lieu de convergence où se mêlent l'océan Atlantique, l'océan Pacifique et l'océan Austral. Il est considéré comme le point le plus austral d'Amérique du Sud et se situe sur la côte sud de l'île d'Hershel. Il surplombe la mer à une hauteur de 425 m et symbolise la face nord du passage de Drake. En haut du cap se trouvent une station et un phare habités à longueur d'année. Durant la navigation, vous assisterez à une conférence.

(*si les conditions météorologiques le permettent)

JOUR 12 | Mardi 10 décembre

Port Stanley* (Îles Malouines)

08h00-18h00

(Débarquement en chaloupe)*



Capitale des Malouines depuis 1845, Port Stanley se trouve sur la pointe ventueuse de la côte des îles Falkland (ou îles Malouines). Ces dernières ont longtemps servi de station pour les navires, surtout des baleiniers qui croisaient au cap Horn. L'environnement rigoureux des îles est immédiatement apparent. Bien que leur emplacement stratégique les ait conduites à des rôles importants durant les deux guerres mondiales, on se souvient surtout de ces îles à cause du conflit qui opposa l'Argentine et le Royaume-Uni en 1982. Aujourd'hui, les voyageurs y viennent de plus en

plus pour admirer les nombreuses espèces d'oiseaux et les animaux marins. *Si les conditions météorologiques le permettent.

JOURS 13 et 14 | Mercredi 11 au jeudi 12 décembre

Plaisirs en mer

Durant ces journées en mer, vous pourrez profiter des aménagements et loisirs présents à bord, assistez aux conférences de nos intervenants, et pourrez échanger avec vos accompagnateurs.

JOUR 15 | Vendredi 13 décembre

Montevideo (Uruguay) 08h00-18h00



La capitale de l'Uruguay, ancienne colonie espagnole bordée par les rives du fleuve Plata, offre à ses habitants une exceptionnelle qualité de vie. La vieille ville, « Ciudad Vieja », abrite des monuments d'architecture néoclassique et Art déco, mais aussi la cathédrale, le palais Salvo ou le théâtre Solís. Marchés artisanaux traditionnels, superbes plages, ruelles animées, jardins et places font de cette ville empreinte d'un passé colonial vivace une escale particulièrement agréable.



JOUR 16 | Samedi 14 décembre

Buenos Aires (Argentine)

(Nuit à quai)



La capitale argentine, mélange d'élégance, de tradition et de modernité est profondément européenne et latine. Chaque quartier dévoile une partie de sa personnalité : Almagro, populaire, très animé avec ses clubs de tango ; la Boca, bohème avec ses maisons aux façades en bois coloré où vivent de nombreux artistes ; Mataderos, quartier traditionnel d'origine agricole ; Montserrat, quartier historique où réside la maison du gouvernement... Chacun d'entre eux saura vous séduire à sa manière.

JOURS 17 et 18 | Dimanche 15 au lundi 16 décembre

Buenos Aires (Argentine) / Ville de retour

(Débarquement, excursion incluse et vol retour)

Débarquement matinal au port de Buenos Aires. Accueil par votre guide local et départ vers la ville de San Antonio de Areco. Situé en pleine Pampa et à 110 km de Buenos Aires, vous découvrirez l'une des plus anciennes estancias de style colonial. El Rosario de Areco vous offre l'opportunité de découvrir l'art de vivre argentin : traditions gauchos, randonnées équestres, démonstration de polo, service raffiné et artisanat local participent à la

magie de cet endroit. Les propriétaires du Rosario de Areco ont fait de leur passion pour le polo une constante dans la restauration puis la décoration de cette propriété bicentenaire. Ils vous recevront chez eux en toute simplicité. Vous retrouverez la vie d'autant avec les coutumes et les chevaux de la Pampa, tout en profitant d'un confort charmant et distingué. El Rosario de Areco vous présentera l'héritage de sa région, par des démonstrations de domptage et de dressage, mais également des spectacles musicaux et danses folkloriques. Au cours de cette journée, vous pourrez profiter en toute liberté des installations de l'estancia (piscine, chevaux, promenade en carrosse ou à vélo) et vous initierez bien entendu à l'Asado : le célèbre barbecue argentin ! En fin d'après-midi, vous serez transféré vers l'aéroport afin de prendre vol retour international (avec ou sans escale), vous arriverez le lendemain matin. * Le programme de cette journée peut varier en fonction des horaires de vol.

Informations importantes

Voyages d'exception constitue un groupe francophone à bord d'un bateau américain, l'anglais est la langue officielle parlée par l'état-major et le personnel à bord. L'équipe de Voyages d'exception qui sera à vos côtés durant la croisière s'efforcera de compenser l'exclusivité de cette langue et vous traduira toutes les informations importantes communiquées par le personnel de bord.

Vos guides francophones mettront à votre service leurs compétences et feront le maximum pour répondre à vos questions. Il ne faut pas oublier que le français n'est pas leur langue maternelle et que dans certaines régions, il est parfois difficile de trouver des guides parlant couramment notre langue. Vos accompagnateurs pourront occasionnellement être amenés à faire quelques traductions.

Nous vous indiquons dans cette brochure les escales qui nécessiteront un débarquement en chaloupe. Ces débarquements, pour des raisons de sécurité, demandent de bonnes conditions météorologiques pour débarquer et réembarquer, si ces conditions s'avéraient dangereuses pour ces opérations, le Commandant pourrait être amené à annuler une escale.

Certains accès peuvent s'avérer inadaptés pour des passagers à mobilité réduite, aussi, nous sommes à votre disposition pour vous donner des informations à ce sujet, dans tous les cas, nous devons en être informés au moment de la réservation.

Les excursions



Nous vous proposons un forfait excursion "Découvertes" composé de 5 excursions, ainsi que 2 excursions optionnelles hors forfait : "L'île de la Magdalena et ses manchots de Magellan" et "Les manchots royaux, papous et autres espèces d'oiseaux des Malouines et le lagon Bluff Cove".

Les excursions ne sont pas incluses dans le prix de votre croisière.

Jour 5 : - Puerto Montt | Les cascades de Petrohué et la ville des Roses



🕒 7h30 🚶 Modérée ✂ Déjeuner inclus

Vous vous promènerez le long de la rivière Petrohué et admirerez les rapides qui descendent en cascade sur des roches volcaniques. Vous découvrirez ensuite l'imposant volcan Osorno, l'un des plus actifs du sud des Andes chiliennes. Après le déjeuner, vous vous dirigerez vers Puerto Varas, la ville des Roses, qui surplombe le lac Llanquihue, l'un des plus grands du Chili, où le reflet des neiges éternelles qui recouvrent le volcan Osorno se refléchit dans les eaux claires. Ici, vous aurez l'occasion d'explorer les bords du lac ou de déambuler dans la ville.

Jour 6 : Puerto Chacabuco | Nord de la Patagonie et ville de Coyhaique



🕒 5h45 🚶 Modérée

Vous parcourrez 80 km jusqu'à la réserve de la rivière Simpson qui englobe 400 km² de nature totalement préservée. Les collines arrondies s'élèvent jusqu'à 1 878 m et sont entourées de forêts ; les vallées sont remplies de nombreuses cascades. Vous profiterez d'une vue spectaculaire sur la rivière, le canyon et la vallée. Ensuite, vous ferez route jusqu'à la ville de Coyhaique, en traversant les Andes à 450 m d'altitude. Elle est la capitale de la région d'Aysén, qui possède des pics raides à couper le souffle, des glaciers, des rivières en cascade et des steppes où l'herbe abonde. Vous aurez du temps pour vous promener sur la place principale avec sa cathédrale et flâner dans le marché de l'artisanat.



Jour 9 : Punta Arenas | L'île de la Magdalena et ses manchots de Magellan



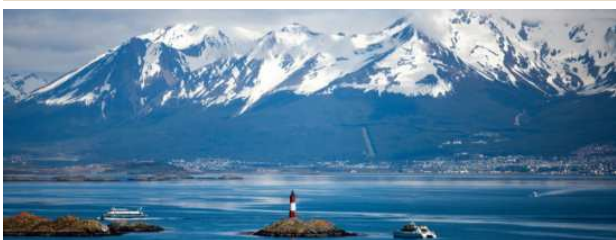
🕒 5h30 🚶 Modérée

(HORS FORFAIT)

Vous emprunterez un ferry qui traversera le détroit de Magellan avant d'atteindre l'île de Magdalena. Vous découvrirez une réserve naturelle créée pour protéger la faune locale. Elle abrite les manchots de Magellan qui viennent y nidifier, de nombreux cormorans et d'autres oiseaux indigènes. C'est une occasion unique d'observer une des plus grandes colonies de manchots dans le sud du Chili.

Une bonne condition physique est requise, il est nécessaire de pouvoir marcher sur des sols pentus et irréguliers. De plus, selon les conditions météorologiques, la mer peut être agitée.

Jour 10 : Ushuaia | Canal de Beagle



🕒 2h30 🚶 Facile

Vous monterez à bord d'un catamaran pour une croisière commentée afin d'explorer les paysages magnifiques et les merveilles naturelles qui entourent Ushuaia. En quittant le port, vous admirerez la vue panoramique sur la ville la plus au sud du monde et les montagnes déchiquetées qui forment sa toile de fond. Votre voyage vous

mènera vers un archipel appelé « Les éclaireurs », où vous pourrez, si les conditions météorologiques le permettent, apercevoir son fameux phare. Vous approcherez également une autre île célèbre pour les lions de mer qui y séjournent. Vous apercevrez de nombreuses espèces d'oiseaux qui se rassemblent, y compris une grande colonie de cormorans.

Jour 12 : Port Stanley | Les manchots royaux, papous et autres espèces d'oiseaux des Malouines et le lagon Bluff Cove



🕒 3h00 🚶 Modérée

HORS FORFAIT

Vous serez transféré en 4x4 jusqu'au lagon Bluff Cove. Cette réserve abrite plus de 1 000 couples reproducteurs de manchots papous, qui protègent la colonie croissante de manchots royaux et leurs poussins. Les manchots de Magellan pourront également se trouver sur la plage, tout comme les labbes, les ouettes de Magellan, les ouettes à tête rousse, les huîtres de Garnot, les goélands de Scoresby, les brassemers des Malouines, les chionis blancs et les pétrels géants. Puis, vous vous réchaufferez au légendaire Sea Cabbage Café et pourrez profiter de friandises faites maison. Le Bluff Cove Museum & Shop, situé non loin, dépeint la vie des Malouines et raconte l'histoire de Bluff Cove.



• Vendredi 13 Décembre

Jour 15 : Montevideo | La ville de Montevideo et ses traditions



🕒 7h00 🚶 Modérée ✗ Déjeuner inclus et dégustation de vins

Vous quitterez l'embarcadère pour visiter les principaux sites touristiques de Montevideo. Votre visite commencera à la Place de l'Indépendance, où vous trouverez un monument dédié au héros national : José Gervasio Artigas et son mausolée. Vous passerez devant le Théâtre Solís ainsi que par le Palais Législatif (Parlement local). Cette construction impressionnante est la fierté de l'Uruguay et fut construite entre 1908 et 1925 avec 52 types de marbre local et 12 types de bois. Vous poursuivrez votre visite en passant par le parc Batlle & Ordoñez, l'obélisque et le monument de La Carreta. Pendant cette visite, vous visiterez également le musée du carnaval, où vos guides vous expliqueront plus en détail les particularités de cette fête dans la région de Río de la Plata. Enfin, vous déjeunerez dans un chai réputé de la ville : la bodega Varela Zarranz, où vous dégusterez 5 vins* uruguayens, avant de regagner votre bateau.
* À consommer avec modération

• Samedi 14 Décembre

Buenos Aires | Découverte de la ville de Buenos Aires et déjeuner tango



🕒 7h00 🚶 Modérée ✗ Déjeuner inclus

Vous serez conduit à la Plaza de Mayo, entourée de la Casa Rosada Government House, de la cathédrale métropolitaine et le Cabildo. Vous continuerez jusqu'à San Telmo, le plus ancien quartier de Buenos Aires, puis vers le quartier coloré de La Boca ainsi que la fameuse rue Caminito, où vous bénéficierez d'un peu de temps libre. Puis, vous vous dirigerez vers le théâtre Colón ainsi que le cimetière de la Recoleta où repose Evita Perón. Vous visiterez ensuite le nord de la ville, ses grandes avenues et parcs. Vous déjeunerez et pourrez apprécier un spectacle de tango dans la plus pure tradition.

Informations importantes

- Recommandations : les excursions proposées demandent de pouvoir marcher sur des terrains irréguliers et d'être en mesure de se tenir debout pendant environ 2 h.
- Les excursions décrites ci-dessous sont données seulement à titre indicatif et peuvent subir des changements.
- Dans certaines régions, il est parfois difficile de trouver des guides parlant couramment notre langue. Vos accompagnateurs pourront parfois être amenés à faire quelques traductions.

Extension optionnelle

Extension vers l'Île de Pâques

Du 25 au 30 novembre 2024



Le programme de l'extension optionnelle pourrait se faire dans un ordre différent.

JOURS 1 et 2 | Lundi 25 au mardi 26 novembre

Ville de départ / Santiago du Chili (Chili)

À l'arrivée au Chili, vous serez accueilli puis transféré vers l'Hôtel Pullman El Bosque Santiago 4* (normes locales ou similaire, check in à partir de 14h00). Vous partirez déjeuner puis irez à la découverte de Santiago du Chili en commençant par le palais présidentiel, la place d'armes avec son impressionnante cathédrale, le Palacio de la Real Audiencia et la Casa Colorada. Vous vous dirigerez ensuite vers la colline de San Cristobal de Santiago, dominée par une statue de la Vierge Marie. Vous terminerez votre visite par les quartiers Providencia et las Cordes, plus modernes. Vous rejoindrez l'hôtel pour le dîner et la nuit.

*En fonction des horaires d'avion, le programme de cette journée peut subir des modifications.

JOUR 3 | Mercredi 27 novembre

Santiago du Chili (Chili) / Île de Pâques

Après le petit déjeuner, vous partirez vers l'aéroport d'où vous vous envolerez à destination de l'île de Pâques. Une fois sur place, vous irez à la découverte du site Ahu Akivi, construit en 1460 et restauré dans les années 50. Il offre une large vue sur la partie occidentale de l'île. Là, sept moais, tous

semblables, d'environ 4 m de haut, sont tournés vers l'océan, orientation contraire aux autres statues de l'île. Vous continuerez ensuite vers Puna Pau, seul site volcanique de roche rouge, qui sert à la fabrication de pukao et des moais. Vous vous rendrez ensuite sur le site d'Ahu Tahai. Ce site archéologique abrite trois ahu : Kote Riku, Tahai et Vai Uri. Puis, vous vous promènerez dans un marché local avant de retourner à votre hôtel pour le dîner et la nuit.

JOUR 4 | Jeudi 28 novembre

Île de Pâques

Anakena et Rano Raraku



Ce fascinant voyage archéologique vous permettra de découvrir les mystères de l'île et de ses moais. La visite commence à Ahu Akahanga, avec ses moais couchés et ses légendes qui expliquent comment le premier roi de l'île fut enterré. L'aventure continue en visitant Rano Raraku, un lieu sacré où se trouvent la plupart de ces gigantesques pierres qui ont été

auscultées, révélant l'énigme cachée de leur transfert vers d'autres points de l'île. La destination suivante est Ahu Tongariki, un endroit merveilleux qui abrite 15 moais restaurés et élevés ces dernières décennies. Cet endroit est l'antichambre parfaite du Te Pito Kura, un centre cérémoniel qui abrite le plus grand moai jamais construit. La visite sera couronnée par la visite de Hanga Rau ou Te Ariki, mieux connue sous le nom de plage d'Anakena, avec les moais les mieux conservés de toute l'île Ahu Nau Nau. Vous profiterez d'un déjeuner barbecue. Vous pourrez ensuite profiter d'un moment de repos et de contemplation, bronzer sur sa belle plage arborée de palmiers, de sable blanc et d'eaux turquoise. Vous rejoindrez votre hôtel pour le dîner et la nuit.

JOUR 5 | Vendredi 29 novembre

Île de Pâques

Ahu Akivi, Puna Pau , Tahai & Orongo, Vinapu, Rano kau

Après votre petit déjeuner, vous partirez en bus pour une aventure à l'intérieur de l'île. Vous serez émerveillé par l'histoire de Rapa Nui dans la Puna Carrière de Pau, où étaient sculptées les coiffes moai, plus connues sous le nom de Pukao. Vous continuerez vers le site d'Ahu Akivi o Ati'u, un secteur restauré qui compte 7 moais de dimensions égales tournés vers la mer. Ils sont alignés au coucher du soleil lors de l'équinoxe de printemps et tournent le dos au lever du soleil lors de l'équinoxe d'automne. La visite se termine au centre cérémoniel de Tahai. Vous pourrez y observer trois plates-formes restaurées : Ahu Tahai, Ahu Vai Uri et Ahu Ko Te Riku. Vous déjeunerez à votre hôtel avant de repartir, dans l'après-midi, vers le site volcanique de Rano kau, et son volcan éteint. Vous profiterez de belles vues sur toute l'île avec sa côte, son lagon, ses volcans et la ville de Hanga Roa. Ensuite, vous poursuivrez vers le village cérémoniel d'Orongo, où se déroulaient autrefois la cérémonie et le concours des Birdman « Tangata Manu ». Ensuite, vous visitez Ahu Vinapu, avec son architecture qui rappelle les bâtiments des villes pré-incas. À la fin de cette excursion, vous visiterez la crique de Hanga Piko, d'où vous pourrez voir l'Ahu Riata, qui fut restauré en 2000 ensemble avec le port de pêche.

JOUR 6 | Samedi 30 novembre

Île de Pâques / Santiago du Chili (Chili)

Vous quitterez l'hôtel après le petit déjeuner et rejoindrez l'aéroport. Vous décollerez à destination de Santiago du Chili sur vol régulier. Vous rejoindrez le groupe arrivé de Paris pour le déjeuner, le dîner et la nuit à l'hôtel El Bosque 4* (normes locales ou similaire). *Le programme de cette journée peut varier en fonction des horaires de vol.

NOTRE PRIX COMPREND

- Les visites indiquées au programme accompagnées de guides francophones
- Les vols Santiago du Chili / île de Pâques aller et retour en classe économique
- 3 nuits à l'hôtel Iorana 3* et 2 nuits à l'hôtel Pullman EL Bosque Santiago 4* (normes locales, ou similaire)
- La pension complète
- Une boisson (une eau et un café aux repas)
- L'accompagnement Voyages d'exception
- Les transferts vers les aéroports et les hôtels

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les dépenses personnelles
- Les visites non citées au programme
- Les pourboires aux guides et aux chauffeurs
- Les boissons en dehors des repas
- Les assurances optionnelles

VOTRE HÉBERGEMENT À SANTIAGO

Pullman El Bosque 4*

L'hôtel Pullman Santiago El Bosque dispose d'une salle de sport et d'une piscine avec vue sur la ville au 18^e étage, et de chambres modernes. Celles-ci sont non-fumeurs et disposent de la télévision par câble, d'un bureau, d'un minibar et d'une salle de bains privative.



VOTRE HÔTEL À L'ÎLE DE PÂQUES

L'hôtel Iorana 3* (normes locales ou similaire)

Situé au bord de l'eau près du volcan Rano Kau, de confort simple, le Iorana dispose de chambres avec air conditionné et télévision. Une piscine, un bar et le Wi-Fi gratuit sont disponibles dans les parties communes.



Extension optionnelle

Extension vers Iguaçu

Du 15 au 19 décembre 2024



Niveau de difficulté de l'extension : élevée. Une bonne condition physique est requise, il y a plusieurs kilomètres de marche et de longues positions debout.

JOUR 17 | Dimanche 15 décembre

**Buenos Aires / San Antonio de Areco
(Argentine)**

Votre journée sera identique à celle indiquée en brochure le 15 décembre. Au retour de votre excursion, vous installerez à l'hôtel Madero 4* (normes locales, ou similaire) où vous dînerez.

JOUR 18 | Lundi 16 décembre

Buenos Aires / Iguazú (Argentine)

Après votre petit déjeuner, vous serez transféré vers l'aéroport et décollerez à destination d'Iguazú, que vous atteindrez après 2 heures de vol. Vous rencontrerez votre guide qui vous mènera jusqu'au parc national. D'une superficie de 55 000 hectares, il abrite les fameuses chutes d'Iguazú, dont la signification guaranie signifie « grandes eaux ». Servant de frontière naturelle entre le Brésil et l'Argentine, ces chutes vertigineuses se composent de plus de 250 cascades que vous pourrez approcher en empruntant les passerelles. Ces dernières vous mèneront jusqu'au point de vue donnant sur la « Gorge du Diable » où l'eau déferle avec force sur une hauteur de 80 mètres. Vous profiterez d'un déjeuner cocktail face aux chutes*.

Le soir, vous dînerez et passerez la nuit à l'hôtel Loi Suites Iguazú 5* (normes locales ou similaire).

*si 20 participants minimum

JOUR 18 | Lundi 16 décembre

Excursion optionnelle (compatible avec le reste de votre journée)

La grande aventure à Iguazú

Difficulté modérée - durée : environ 3h

Cette excursion combine l'expérience exceptionnelle de la forêt vierge avec les chutes. Départ pour 8km sur le chemin Yacaratia à l'intérieur du parc national en camion 4x4 où vous pourrez apprécier la flore de la forêt subtropicale. Après une petite marche de 200m, vous embarquerez à bord de bateaux rapides pour une navigation de 6km (dont 2km de rapides) sur le fleuve d'Iguazú. Vous terminerez le parcours dans la zone des chutes et pourrez contempler l'ensemble des différentes cascades argentines et brésiliennes jusqu'au point culminant : la douche est garantie !

JOUR 19 | Mardi 17 décembre

**Iguazú / Foz Do Iguassu / Buenos Aires
(Argentine - Brésil)**

Votre guide vous fera découvrir l'autre rive des chutes, située en territoire brésilien. Le parc national d'Iguazú, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, est considéré comme l'une des plus

grandes réserves forestières d'Amérique du Sud. Vous y prendrez un ascenseur qui vous mènera au pied des cascades. Vous pourrez emprunter une passerelle de 1 500 m construite sur le fleuve, ou prendre un ascenseur jusqu'au point de vue de Salto Floreano. Vous déjeunerez au restaurant Puerto Canoas (ou similaire) avant de rejoindre l'aéroport pour vous envoler vers Buenos Aires et retrouver l'hôtel Madero 4* (normes locales, ou similaire) où vous dînez et passerez la nuit.

JOUR 19 | Mardi 17 décembre

Excursion optionnelle (compatible avec le reste de votre journée)

Survol des chutes d'Iguazú en hélicoptère

Difficulté : facile • Durée : 10 mn
(4 à 6 personnes par hélicoptère)
Offrez-vous un vol panoramique en hélicoptère au-dessus des chutes d'Iguazú. Profitez de vues incomparables et de la possibilité de prendre des photos pendant que votre hélicoptère survole les cascades de 82 m de haut et la jungle environnante. Transfert vers l'hélicoptère inclus.

JOURS 20 et 21 | Mercredi 18 au jeudi 19 décembre

Buenos Aires (Argentine) / Delta du Tigre / Ville de retour

Après le petit déjeuner, vous partirez à la découverte du delta du Tigre, située à 30 kilomètres au nord de la capitale argentine. Durant le trajet, vous apercevrez la cathédrale de San Isidro et traverserez des quartiers résidentiels abritant des manoirs. Arrivé à Tigre, charmante petite ville lacustre semblant surgir des années 1920 et située sur le delta du Rio Paraná, vous embarquerez pour une navigation sur les canaux et découvrirez ce labyrinthe vert ponctué de jolies résidences, de quais victoriens, de jardins anglais et de clubs nautiques. Après le déjeuner, vous serez transféré à l'aéroport pour vous envoler à destination de votre ville retour, où vous arriverez le lendemain. Le programme de cette journée peut être modifié en fonction des horaires de vols.

NOTRE PRIX COMPREND

- L'ensemble des visites indiquées au programme, avec guides francophones
- Les vols entre Buenos Aires et Iguazú aller et retour en classe économique (LATAM)
- Les transferts prévus au programme
- 2 nuits d'hôtel à Buenos Aires à l'hôtel Madero 4* (normes locales ou similaire)
- 1 nuit à l'hôtel Loi Suites Iguazú 5* (normes locales ou similaire)

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les dépenses personnelles
- Les visites non-indiquées au programme
- Les pourboires aux guides et chauffeurs
- Les boissons en dehors des repas
- Les assurances optionnelles
- Les excursions optionnelles

Votre bateau



a sélectionné pour vous le **MS Oosterdam**, un navire confortable.



Les caractéristiques de votre bateau

Mis en service pour la première fois en 2002, le MS Oosterdam est un navire de la compagnie Holland America, connue pour la qualité des prestations qu'elle offre à bord.

- ▶ De nombreux loisirs sont proposés à bord : détendez-vous au Greenhouse Spa, piscine et jacuzzis, assistez à des spectacles musicaux, tentez votre chance au casino...
- ▶ Toutes les cabines sont d'un grand confort et disposent de tout l'équipement nécessaire.

La vie à bord



Bar



Restaurant



Salon



Théâtre

La gastronomie

- Le navire dispose de plusieurs restaurants pour pouvoir prendre un repas ou un snack à toute heure. La salle à manger principale offre un cadre chaleureux. Les restaurants proposent une gastronomie extrêmement variée, concoctée par des chefs de renom.



Suggestion de plat (photo non contractuelle)



Suggestion de dessert (photo non contractuelle)

Les cabines

Toutes les cabines, quelle que soit la catégorie, disposent de tout l'équipement nécessaire pour la traversée : salle de bain privée, de nombreux espaces de rangements, douche, sèche-cheveux, télévision, coffre-fort...

confort et espace



Cabine intérieure



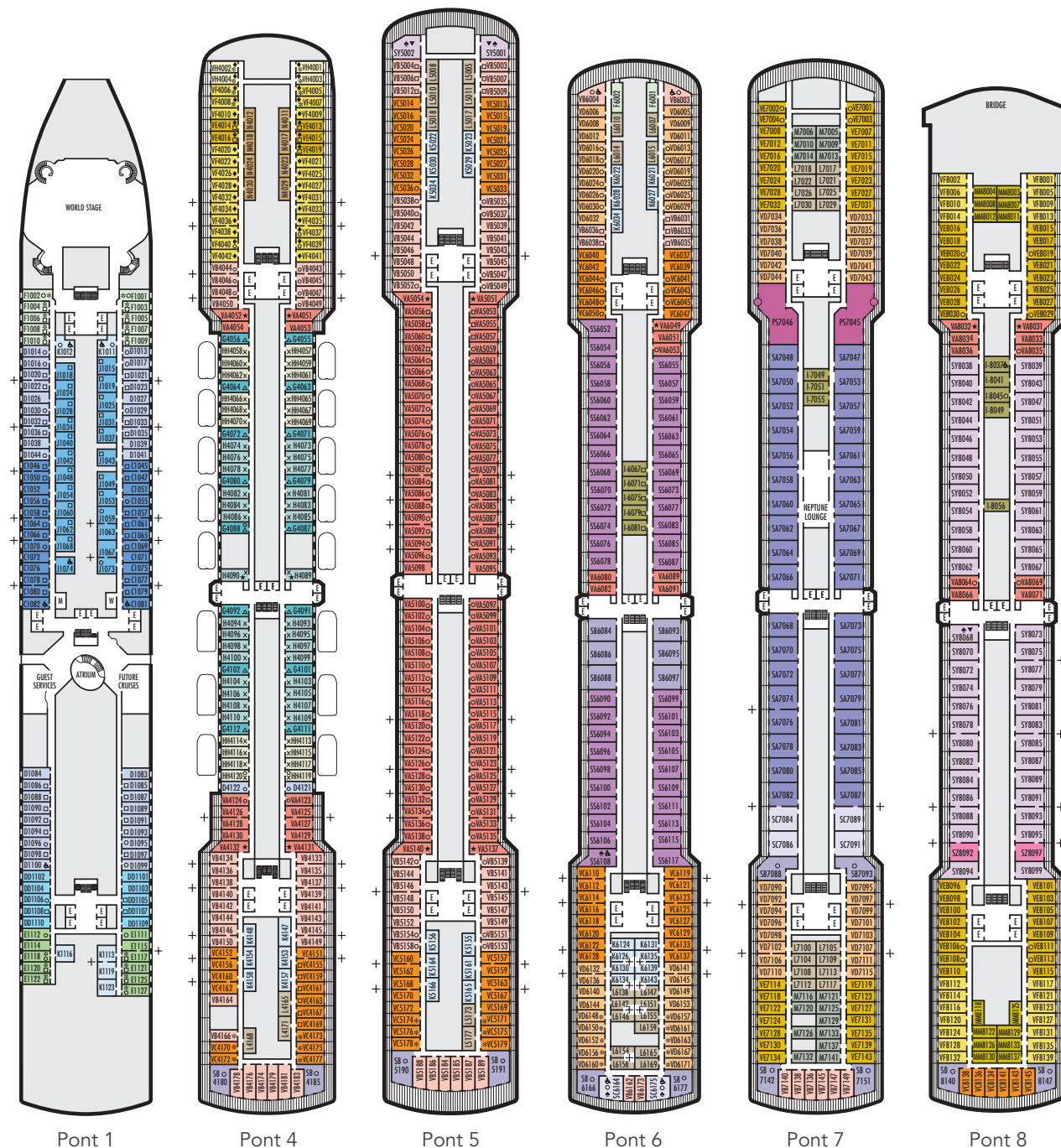
Cabine extérieure



Cabine avec balcon

Plan du bateau

Le plan du MS Oosterdam



Pont 1

Pont 4

Pont 5

Pont 6

Pont 7

Pont 8

Les catégories de cabines proposées dans le cadre de cette croisière :

- F : pont 1,6
 - L : pont 4,5,6,7
 - E : pont 1
- VD : pont 6,7
 - VC : pont 4,5,6,8



Tarifs, conditions et réservation

Retrouvez les tarifs, les conditions de vente et nos coordonnées (téléphone, internet) dans le feuillet de 4 pages joint à cette brochure.

Pourquoi voyager avec nous ?



Des conférenciers de prestige : tous nos voyages et croisières sont accompagnés par des conférenciers de renom qui enchanteront votre voyage par leur passion communicante. Parmi nos récents intervenants : Catherine Nay, Natacha Polony, Anne Queffélec, Jean-François Colosimo, Franck Ferrand...



Une équipe d'accompagnateurs attentionnés : avec Voyages d'exception, vous pouvez compter sur le professionnalisme et la bonne humeur de nos équipes, à vos côtés du premier au dernier jour de votre voyage ou croisière.



Des excursions garanties en français : nous choisissons les meilleurs guides parlant notre langue pour éclairer les visites et excursions de votre voyage.



La satisfaction de nos voyageurs : la qualité de nos voyages est reconnue, comme en témoignent les notes d'excellence attribuées par nos clients sur *Avis Vérifiés.com* (9,9 sur 10) ou sur Google Maps (4,6 sur 5).

TARIFS & CONDITIONS

au départ de France et de Belgique (au 11/01/2024)

Croisière en Patagonie et Terre de Feu

Du 29 novembre au 16 décembre 2024

À partir de
5.990 €/pers.*

* Incluant l'ensemble des éléments décrits en page 2.



Voyages d'exception

Les tarifs et conditions

Croisière en Patagonie et Terre de Feu : voyage au bout du monde

Du 29 novembre au 16 décembre 2024 (18 jours, 15 nuits)

Au départ de Paris* (Prix TTC par pers)

	Occupation double	Occupation simple
Catégorie L - Cabine intérieure	5.990 €	8.390 €
Catégorie F - Cabine extérieure (vue non obstruée)	6.490 €	9.090 €
Catégorie E - Cabine extérieure (vue non obstruée)	6.790 €	9.590 €
Catégorie VD - Cabine extérieure balcon	7.390 €	10.390 €
Cat. VB - cabine extérieure balcon	7.690 €	10.490 €
Catégorie VC - Cabine extérieure balcon	7.790 €	10.990 €

Supplément pour un départ de Bruxelles : 260 €.

Extensions (Prix TTC par pers)

	Occupation double	Occupation simple
Extension vers l'île de Pâques (départ le 25 novembre 2024)	4.490 €	5.290 €
Extension vers Iguazu (retour le 19 décembre 2024)	2.290 €	2.790 €

Prestations complémentaires (Prix TTC par pers)

Forfait découvertes	950 €
Jour 12 : Port Stanley Les manchots royaux, papous et autres espèces d'oiseaux des Malouines et le lagon Bluff Cove	265 €
Jour 9 : Punta Arenas L'île de la Magdalena et ses manchots de Magellan	285 €

Nos prix comprennent :

- Le transport aérien aller-retour de Paris (avec ou sans escale) en classe économique (Air France/KLM/ LATAM)
- Les transferts avec le groupe indiqué au programme
- Le tour panoramique en groupe indiqué au programme à Santiago du Chili le jour 2 (selon les horaires des vols) et la visite à Buenos Aires le jour du débarquement
- Une nuit d'hôtel au Pullman Santiago El Bosque 4* (normes locales ou similaire) en demi-pension à Santiago du Chili
- La croisière dans la catégorie choisie en pension complète (hors boissons)
- L'encadrement du groupe par le personnel de Voyages d'exception
- Les conférences
- Les pourboires au personnel de bord
- Les taxes aériennes et de sécurité connues au 28/08/2023, réajustables
- Les taxes portuaires
- Le port des bagages en gare maritime.

Nos prix ne comprennent pas :

- Le pré et post-acheminement de votre résidence jusqu'à Paris
- Les excursions sauf celles indiquées dans nos prix comprennent
- Les extensions optionnelles sur l'île de Pâques
- Les boissons
- Les dépenses personnelles à bord ou lors des excursions
- Les assurances optionnelles
- Les pourboires d'usage aux guides et aux chauffeurs au cours des excursions
- Les transferts individuels si vous arrivez en dehors des horaires d'arrivée du groupe principal

Conditions générales

- **Réservations et règlement** : les réservations sont considérées fermes à réception du versement d'un acompte à la commande de 30% du montant du voyage par personne. Un second versement de 30% est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ.
- **Conditions d'annulation/Frais d'annulation** : toute annulation doit s'effectuer par écrit par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé à Voyages d'exception 77 rue de Charonne 75011 Paris. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception du courrier adressé par le client. Toute annulation, quelle que soit la raison, entraînera la retenue par l'organisateur des frais suivants :

Pour la partie croisière et pour l'ensemble des prestations (hors assurance) :

- 10 % jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Pour la partie assurance, le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Les éventuels frais d'obtention et d'émission de visa et les billets de transport émis ne sont pas remboursables.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (EXTRAIT)

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Programme garanti à partir de 40 inscrits

Formalités

Pour les ressortissants français et belges :



Pour effectuer cette croisière, vous devez être en possession d'un passeport en cours de validité et valable 6 mois après votre date de retour. La date faisant foi est celle indiquée sur la pièce d'identité, qui doit être en bon état, non abîmée, sans déchirure et sans pliure. Vaccin contre la fièvre jaune recommandé et obligatoire pour les passagers provenant de zone endémique où y ayant séjourné dans les six mois précédant le voyage.

Vous devrez également répondre aux exigences gouvernementales liées à la Covid 19. (Autres nationalités : nous consulter.)

L'agence Voyages d'exception ne pourra pas être tenue comme responsable pour tout refus d'entrée dans les pays visités lors de ce voyage.

Nos 2 formules d'assurances pour voyager en toute sérénité selon vos besoins

Pour que vous partiez en toute sérénité, Voyages d'exception a sélectionné deux propositions d'assurance que nous vous incitons à souscrire. Vous serez ainsi protégé des risques qui peuvent survenir entre le moment où vous vous inscrivez et le départ avec l'assurance Annulation et entre le moment où vous vous inscrivez et le retour de votre voyage avec l'assurance Multirisques.

 	Montant/personne < à 15 000 €	Montant/personne < à 20 000 €* €*
ANNULATION Contrat AR2023052	4.9%	5.9%
MULTIRISQUES Contrat AY2023030	6,5%	7,5%

* Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous interroger.

	ANNULATION	MULTIRISQUES
ANNULATION VOYAGE jusqu'à un montant inférieur à 20 000 €/personne	✓	✓
BAGAGES Perte de bagages, retard de livraison de bagages de plus de 24h		✓
INTERRUPTION DE SÉJOUR (remboursement des frais de séjour non utilisés)		✓
ASSISTANCE RAPATRIEMENT (rapatriement ou transport sanitaire, frais hôteliers suite à un retour impossible, frais médicaux hors pays de résidence suite à maladie...)		✓

Ces garanties peuvent être soumises à une franchise et à des plafonds.

Comment réserver votre voyage ?

Si ce voyage vous intéresse, vous pouvez dès maintenant :



- **poser une option gratuite** en nous appelant au **01 75 77 87 48** depuis la France ou au **02 808 39 34** depuis la Belgique. Nos conseillers sont à votre disposition, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

- **ou renvoyer le contrat de vente ci-joint** avec l'ensemble des informations demandées. Il vous est possible de le renvoyer :



ou



par courrier à
Voyages d'exception
77 rue de Charonne
75011 Paris

par e-mail (scanné)
envoyé à
contact@voyages-exception.fr



Dès réception de votre contrat, un conseiller vous appellera pour finaliser votre inscription et répondre aux questions concernant votre voyage.



►►► **Faites découvrir nos voyages à vos amis et gagnez des chèques cadeaux !**

Comment faire ? Parrainez simplement vos amis !

Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- appelez nos conseiller(e)s au **01 75 77 87 48**
- connectez-vous sur **www.voyages-exception.fr/parrainage**
- écrivez-nous à **contact@voyages-exception.fr**

Conditions :

- Le parrain doit déjà être client de Voyages d'exception et votre filleul(e) être un nouveau client de Voyages d'exception
- Un(e) filleul(e) ne peut avoir qu'un seul parrain
- Une même cabine/chambre ne peut pas être partagée par le parrain et son/sa filleul(e)

En tant que **Parrain** ou **Marraine**, vous bénéficiez de

300 €

en chèques cadeaux valables 2 ans dès la date de réservation du filleul



Votre **Filleul(e)** bénéficiera de **200 €** de réduction par personne sur son premier voyage



Voyage (reporter le nom du voyage choisi) :

Au départ de : **Date de départ :** / / **Date de retour :** / /

..... **jours /** **nuits sur place** (reporter les durées inscrites en page 2 du feuillet Tarifs & Conditions)

Information précontractuelle : les informations qui vous ont été données dans nos brochures et sur notre site font partie intégrante du présent contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions prévues à l'article L 211-9 du Code du tourisme. Vous reconnaissez avoir pris connaissance de l'ensemble de cette information précontractuelle avant la signature du contrat de vente. Ces informations sont reprises dans le présent contrat. Nous invitons le voyageur à conserver une copie du contrat de vente avant de le transmettre à Voyages d'exception. En cas de transmission électronique (internet), vous reconnaissez que ce contrat vous est transmis sur un support durable et que vous pouvez imprimer en deux exemplaires et conserver.

Ce voyage est organisé par Voyages d'exception, détenteur de la marque Voyages d'exception - SARL capital de 10000 € - RCS Paris 789 290 285 - 77 rue de Charonne 75011 Paris - RC HISCOX 12, quai des Queyries 33072 Bordeaux - APE : 7911Z - Contrat d'assurance Présence RCP n° 02 47 326 - Garantie financière : APST 15 avenue Carnot 75017 Paris pour un montant de 350 000 € - Licence n° IM075150063.

Pour réserver et vous engager définitivement, merci de renvoyer ce document complété et signé :

Par e-mail (scanné) : contact@voyages-exception.fr - **Par courrier :** Voyages d'exception - 77 rue de Charonne - 75011 Paris

1. RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'IDENTIFICATION

Attention : les informations demandées ci-dessous doivent être celles qui figurent sur les documents d'identité qui vous serviront au voyage.

1^{er} VOYAGEUR

Mme M. Nom :

Prénom :

Né(e) le : [] [] [] [] [] [] à :

2^e VOYAGEUR

Mme M. Nom :

Prénom :

Né(e) le : [] [] [] [] [] [] à :

Afin de mieux vous servir, si vous avez une information médicale : régime, assistance, traitement à suivre, et que vous souhaitez nous la transmettre pour faciliter votre voyage, merci de nous l'indiquer ci-dessous (en cas de besoin, nous vous ferons parvenir le formulaire approprié à votre demande) :

.....
.....
.....

Formalités pour les ressortissants français : Pour effectuer ce voyage, vous devez vous conformer aux formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination...) indiquées pour chaque voyage dans la brochure. Pour les autres nationalités, nous consulter.

VOS COORDONNÉES

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] E-mail :

2. CONNAÎTRE MES DROITS EN TANT QUE VOYAGEUR

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Toute réclamation éventuelle doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à Voyages d'exception dans un délai de 10 jours à compter de la fin du séjour, le cachet de la poste faisant foi. À défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage, dont les coordonnées et les modalités de saisie sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

Pendant votre voyage, nos accompagnateurs seront joignables 24 h/24. Leurs numéros de téléphone vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

3. CHOISIR MES PRESTATIONS ET MON ASSURANCE

Vous reconnaissez avoir pris connaissance, dans la brochure du voyage, du détail des prestations de transport et hôtelières proposées dans le cadre du voyage ainsi que des 3 compagnies aériennes susceptibles d'opérer les vols.

Merci de reporter ci-dessous le choix des différentes prestations que vous retenez pour votre voyage (en vous référant à la brochure du voyage).

Voyagez-vous ? seul en chambre/cabine individuelle à deux en chambre/cabine double en chambre/cabine partageable (cf. article VIII des CGV p. 4).

Votre catégorie de chambre/cabine :

Souhaitez-vous des prestations complémentaires ? (Se reporter au feuillet Tarifs & Conditions pour visualiser les différentes prestations possibles. Exemples : pré-acheminement de province, supplément classe affaire, forfait excursions, excursions hors forfait, frais de visa...)

Prestation complémentaire 1 :

Prestation complémentaire 2 :

Prestation complémentaire 3 :

Prestation complémentaire 4 :

Assurances facultatives : Voyages d'exception vous propose une assurance optionnelle Annulation (de 4,9 % à 5,9 % du montant du voyage établi selon le montant par personne de votre voyage) applicable sur l'ensemble du voyage hors assurance, contrat Areas n°AR2023052 (SA AREAS DOMMAGES 47/49 rue de Miromesnil 75008 PARIS R.C.S D775 670 466) ou une assurance optionnelle Multirisques (de 6,5 % à 7,5 % du montant du voyage établi selon le montant par personne de votre voyage) applicable sur l'ensemble du voyage hors assurance, contrat Areas n°AY2023030. Le contrat d'assurance avec le détail des conditions est consultable, avant signature du présent contrat, sur notre site en suivant les liens suivants : <https://www.voyages-exception.fr/assurance-annulations.pdf> pour l'assurance Annulation (contrat AR2023052) et <https://www.voyages-exception.fr/assurance-multirisques.pdf> pour l'assurance Multirisques (contrat AY2023030). Un dépliant précisant les garanties sera également joint à votre facture si vous y souscrivez. L'assurance est non remboursable après la souscription. Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous consulter.

Je souhaite souscrire à l'assurance optionnelle Annulation
- pour un montant par personne inférieur à 15 000 € : 4,9 % du montant du voyage
- pour un montant par personne de 15 000 € et inférieur à 20 000 € : 5,9 % du montant du voyage

Je souhaite souscrire à l'assurance optionnelle Multirisques
- pour un montant par personne inférieur à 15 000 € : 6,5 % du montant du voyage
- pour un montant par personne de 15 000 € et inférieur à 20 000 € : 7,5 % du montant du voyage

Je ne souhaite pas souscrire à une assurance optionnelle

4. CALCULER LE PRIX DE MON VOYAGE

Vos prestations	Prix/pers.
Chambre ou Cabine/pers. €
Réduction applicable*/pers. Code réduction : €
Prestation complémentaire 1 : €
Prestation complémentaire 2 : €
Prestation complémentaire 3 : €
Prestation complémentaire 4 : €
Total hors assurance /pers. €
Assurance optionnelle Annulation de 4,9 % à 5,9 % (choisir le taux correspondant au total /pers. hors assurance) €
Assurance optionnelle Multirisques de 6,5 % à 7,5 % (choisir le taux correspondant au total /pers. hors assurance) €
Nombre de personnes (1 ou 2)	X
Montant dû €

*Réduction applicable : si vous disposez d'un bon de réduction, merci d'indiquer ci-contre la réduction à laquelle vous avez droit.

5. PRENDRE CONNAISSANCE ET ACCEPTER LES CONDITIONS D'ANNULATION

Les conditions d'annulation sont spécifiques à chaque voyage et figurent dans les conditions générales de vente (article X page 4) ainsi que sur notre site internet.

Je déclare les accepter et les avoir portées à la connaissance des autres personnes inscrites, qui les ont également acceptées.

Les annulations doivent être adressées au plus tôt par courrier recommandé avec accusé de réception à :

Voyages d'exception - 77 rue de Charonne - 75011 Paris ou par e-mail à contact@voyages-exception.fr

Le calcul des frais d'annulation sera pris en compte à compter de la date de réception du courrier.

I - PRIX

Les prix indiqués dans le feuillet Tarifs & Conditions ont été établis sur la base des données économiques connues à la date d'édition du feuillet. Les prix sont calculés de manière forfaitaire incluant une série de prestations décrites dans chaque programme présenté. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits qui ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des différentes contraintes imposées par les transporteurs la première et la dernière journée se trouvaient écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu. La durée du séjour s'entend du jour du départ au jour d'arrivée du retour en France.

II - LES PRIX COMPRENNENT

Les prix comprennent explicitement toutes les prestations indiquées dans chaque descriptif des programmes. Ils sont calculés sur la base d'une chambre (ou cabine) double.

L'occupation d'une chambre ou cabine individuelle donne lieu à l'acquittement d'un supplément ou d'un tarif spécifique proposé selon les disponibilités au moment de l'inscription. Nos forfaits incluent certaines prestations, comme les taxes aériennes, les taxes portuaires ou les visas, dont nous ne sommes que les collecteurs. En cas de réajustement inopiné, nous nous verrons contraints de les répercuter – à la hausse ou à la baisse – et ce plus de 21 jours avant la date de départ.

III - RÉVISION DES PRIX

Les prix proposés dans le feuillet sont établis sur la base des conditions économiques connues à la date d'édition du feuillet. Ils peuvent être révisés à la hausse comme à la baisse en cas de variation substantielle de ces conditions et en application des articles L 211-12 et L 211-13 du Code du tourisme. Les éventuelles modifications de prix sont communiquées au plus tard 21 jours avant la date de départ.

IV - MODIFICATION ÉVENTUELLE DES PROGRAMMES

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté, ou contraintes d'ordre technique, tels que : modification des horaires de transport, retard, grèves, surréservation, manifestations culturelles, événements politiques, conditions climatiques, brouillard, insuffisance du niveau des eaux ou a contrario montée excessive du niveau des eaux, etc., peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons cependant prévenir l'ensemble des personnes ayant reçu l'information détaillée et ne s'étant pas encore inscrites au moment de la modification. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.voyages-exception.fr ou notre Service Clients.

V - DÉNOMINATION DES BATEAUX ET DES HÔTELS

Les noms des bateaux et des hôtels sont donnés à titre indicatif. Des bateaux et des hôtels peuvent être substitués à d'autres à la condition expresse qu'ils soient de la même catégorie ou, le cas échéant, d'une catégorie supérieure.

VI - THÉMATIQUE ET CONFÉRENCIERS

En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, Voyages d'exception pourra modifier le programme des intervenants prévu sur le voyage thématique. De même, les conférences et les ateliers cités dans la brochure sont mentionnés à titre indicatif et pourront être modifiés pendant le voyage.

VII - TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Conformément aux articles R 211-15 à R 211-19 du Code du tourisme, il vous est précisé dans l'information précontractuelle qui vous est due dans nos brochures et sur notre site une liste maximale de 3 transporteurs, dans laquelle figure le transporteur effectif, pour chaque tronçon de vol.

Dès que la compagnie aérienne est connue, elle vous est communiquée par écrit ou par voie électronique ; en cas de modification après la signature du contrat de vente, l'identité du ou des transporteurs aériens est transmise au plus tard avant l'enregistrement.

Nos programmes sont prévus soit sur vols réguliers directs ou avec escales, soit sur vols affrétés directs ou avec escales intermédiaires. En cas de vols affrétés, nous n'avons recours qu'aux compagnies aériennes dûment autorisées par la Direction de l'aviation civile française. Les horaires des vols peuvent subir des modifications y compris en dernière minute. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. En cas de correspondance, nous ne saurions substituer notre responsabilité à celle des transporteurs. Toute place non utilisée à l'aller ou au retour ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Enfin nous nous réservons le droit de remplacer un transporteur par un autre et de modifier le type d'appareil. Des changements d'aéroport à Paris peuvent se produire (Roissy ou Orly) sans que nous soyons tenus pour responsables des frais éventuels occasionnés.

VIII - CABINE/CHAMBRE PARTAGEABLE

Dans le cas où le client voyageant seul désire souscrire à l'option d'une cabine/chambre partageable avec un autre client, lui permettant de bénéficier du tarif couple, il s'engage à accepter son copartageant, quelle que soit l'identité de ce dernier, à condition qu'il soit du même sexe. Cette option est irrévocable, sauf application des conditions d'annulation prévues aux présentes conditions générales. Chaque client copartageant doit pouvoir justifier d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

IX - APTITUDE AU VOYAGE & HANDICAP

Le voyageur déclare qu'il est apte à voyager selon l'itinéraire du voyage envisagé, et que son état n'affectera pas la sécurité ou le confort du navire et des autres voyageurs, en accord avec les lois internationales, européennes et nationales. Il pourra, si nécessaire, être exigé, lors de la réservation, la présence d'une personne accompagnante capable de fournir l'assistance nécessaire à la personne handicapée ou à mobilité réduite, ou être proposé un voyage en remplacement.

Compte tenu des difficultés inhérentes à certains de nos voyages, il est expressément rappelé aux voyageurs en situation de maladie ou d'handicap, physique ou psychique, de leur devoir de consulter un médecin afin de s'assurer de leur capacité à entreprendre le voyage. Tout voyageur dont la condition physique et/ou psychique pourrait affecter son aptitude à entreprendre le voyage doit en informer le vendeur et présenter un certificat médical au moment de la réservation ou bien avant la date de départ si l'affection intervient après la date de réservation. À défaut pour le voyageur d'avoir rempli son obligation d'information préalable quant à son état de santé, Voyages d'exception, le commandant du navire, le directeur d'un hôtel et les transporteurs se réservent le droit de lui refuser l'accès dès lors que son état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité applicables et les réglementations propres à la zone de navigation, ou nécessiterait des soins qui ne seraient pas en mesure de lui être fournis, ou si la conception du navire, les infrastructures et les équipements des ports ou d'un établissement hôtelier rendent l'embarquement ou le débarquement ou le séjour ou le transport du voyageur concerné impossible dans des conditions de sécurité satisfaisantes, pour sa propre sécurité ou la santé et la sécurité des autres voyageurs, des membres d'équipage ou du personnel. Lorsqu'un voyageur se voit refuser le droit d'accès en raison de son inaptitude à entreprendre le voyage, ni Voyages d'exception, ni le prestataire, ni le transporteur ou le vendeur ne sont tenus pour responsables envers le voyageur.

En application du Règlement européen n° 1107/2006 du 05/07/2006, Voyages d'exception fait ses meilleurs efforts pour garantir l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et s'engage à informer et à conseiller le voyageur, personne handicapée ou à mobilité réduite, dans la mesure où le voyageur en fait la demande expresse lors de la réservation.

Toute pathologie exigeant la prise d'un traitement et/ou un suivi médical et/ou l'utilisation d'un équipement médical devra être portée à la connaissance du vendeur, au moment de la réservation ou, si la maladie

survient après la réservation, au plus tard avant la date de départ. Le voyageur est responsable de tout traitement médical pour lui et les voyageurs sous sa responsabilité légale. Tout voyageur doit s'assurer qu'il dispose d'une couverture d'assurance médicale adaptée. Lors des croisières, certains débarquements s'effectuent en chaloupe et certaines excursions en bateau pneumatique et peuvent ne pas convenir aux personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap. Voyages d'exception attire l'attention du Voyageur sur sa nécessaire aptitude à pouvoir accéder par ses propres moyens à la chaloupe ou au bateau pneumatique en toute sécurité.

X - ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE DU VOYAGE

L'inscription est subordonnée au versement d'un acompte de 30 % sur le prix du programme, sauf dispositions particulières. Un second versement de 30 % est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ, sans rappel, à la date de remise des documents de voyage. En cas de non-paiement du solde, Voyages d'exception se réserve le droit de reprendre la chambre/cabine dont le paiement n'a pas été soldé, et d'en disposer. Ce droit n'a pas de caractère automatique (le cas échéant Voyages d'exception pourra envoyer un rappel de l'échéance et conserver la chambre/cabine au profit du passager). Le passager dont la chambre/cabine a été reprise ne pourra pas s'en prévaloir comme d'une annulation vis-à-vis de l'assurance. Les retenues d'annulation prévues plus loin restent dues. Pour toute inscription à moins de 90 jours du départ, le paiement de la totalité du voyage est dû lors de la réservation. Les primes d'assurances annulation ou voyage ne sont jamais remboursables quelle que soit la date d'annulation.

XI - ANNULATIONS, MODIFICATIONS D'INSCRIPTION

Toute annulation doit être notifiée au plus tôt à Voyages d'exception par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation émanant du client entraîne la retenue de frais conformément aux conditions d'annulation mentionnées sur la confirmation de commande et aux primes d'assurances soit :

- Pour la partie croisière et pour l'ensemble des prestations :

- 10% jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Pour la partie assurance : le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Les éventuels frais d'obtention et d'émission de visa et les billets de transport émis ne sont pas remboursables.

Cas particulier des réservations reportées depuis une autre croisière.

En cas de report d'un voyage à forfait sur un voyage ultérieur, accepté à titre exceptionnel et commercial par Voyages d'exception, le client reste irrévocablement redevable des frais d'annulation de ce voyage, bien que Voyages d'exception accepte d'en suspendre le recouvrement. Dans l'hypothèse, où le client voudrait ultérieurement à annuler de son fait son nouveau voyage à forfait, le montant des frais d'annulation exigible sera alors le montant le plus élevé entre les frais d'annulation du premier voyage et de celui du voyage reporté à la date d'annulation.

Le passager qui annule dans la période correspondant à 100 % de frais d'annulation par rapport à la date de départ ou bien qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans son intégralité. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception par Voyages d'exception du courrier adressé par le client. Pour bénéficier des garanties de l'assurance, tout client qui annulerait son voyage devra avoir réglé la totalité des frais d'annulation qui lui seront ensuite remboursés par l'assurance sur présentation d'une facture acquittée. Aucun remboursement ne sera accordé si un participant ne se présente pas à l'embarquement ou, si par suite de non-présentation des documents de voyage (billets de croisière, bon d'échange, pièces d'identité, visa, etc.), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ prévu. Le voyageur ne peut, sauf accord préalable, modifier le déroulement de son voyage ou de son séjour. Les frais résultant des modifications non autorisées resteraient entièrement à sa charge sans qu'il puisse prétendre obtenir le remboursement des prestations dont il n'aurait pas bénéficié.

XII - ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage est annulé pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou en cas de circonstances de force majeure, indépendantes de la volonté de l'organisateur, notamment dans les cas suivants :

- Pour une situation de guerre dans des régions concernées par le voyage ;
- En raison de catastrophes naturelles (tempête exceptionnelle, tremblement de terre, périls ou accidents de la mer...), fait de prince, grève générale... ;
- Pour des circonstances échappant au contrôle des armateurs ou du capitaine ;
- Pour la sécurité du navire ;
- Pour sauver des vies humaines ou aider un navire en détresse ;
- Pour d'autres cas d'urgence.

De même le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage intervient pour insuffisance du nombre de participants au plus tard à 21 jours du départ.

Sous réserve de ce qui précède, toute indemnité d'annulation éventuellement due par Voyages d'exception pour un préjudice démontré sera limitée au montant qui aurait été dû par le client en application de l'article XI.

XIII - FORMALITÉS

Dans les feuillets Tarifs et Conditions figurent les formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination, etc.). Ces formalités administratives et/ou sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Pour les autres nationalités, nous consulter avant l'inscription.

XIV - RESPONSABILITÉS

Voyages d'exception est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, Voyages d'exception peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. Voyages d'exception déclare par ailleurs disposer d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle à hauteur de 1 500 000 €, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de HISCOX 12, quai des Queyries – CS 41177 33072 Bordeaux contrat n° PRC0133699.

XV - RÈGLEMENTATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATAIRES ET DES TRANSPORTEURS

Voyages d'exception travaille avec les armateurs suivants : Australis, Azamara, Celebrity, Costa,

Croisiereurope, Cunard, Delphin Cruises, Exploris, Grands Espaces, Holland America Line, Iceland ProCruises, LMS Croisières, Metropolitan, Lueftner, MSC, Nicko Cruises, Oceania, Princess, Silversea, Skorprios, Star Clipper, Variety Cruises...

Les conditions générales de ces armateurs sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelarmateur.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/cunard.pdf>

Voyages d'exception travaille avec les compagnies aériennes suivantes : Aeroflot, Air France, ASL Airlines, Austrian, Cathay Pacific, Dragonair, Easyjet, Entair, HOP, Iberia, Icelandair, Joon, Latam, Lufthansa, SAS, Singapour Airlines, Swiss, Thai Airways, TAP, Transavia, Vietnam Airlines...

Les conditions générales de ces compagnies sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelacompanie.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/airfrance.pdf>

Les passagers sont informés que les articles des conditions générales des armateurs et transporteurs relatifs au fonctionnement à bord et les réglementations des transporteurs leur sont opposables. Ces éléments concernent notamment :

- Les obligations des passagers à bord ;
- Les pouvoirs du commandant de bord ;
- Le médecin de bord ;
- Tous les autres aspects du voyage sont régis par les conditions générales de Voyages d'exception.

XVI - VISUELS

Les visuels et les cartes itinéraires de la présente brochure n'ont pas de valeur contractuelle.

XVII - POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Voyages d'exception accorde une grande importance au respect de la vie privée. Nous sommes soucieux du respect de votre vie privée lors de l'utilisation du site www.voyages-exception.fr et de vos droits en matière de protection et de contrôle des données à caractère personnel. Cette politique explique la manière dont nous traitons les données personnelles vous concernant, comment nous l'utilisons et dans quelles circonstances cette information pourra être divulguée à des tiers. Veuillez noter que nous pourrions être amenés à modifier la présente politique pour tenir compte de notre environnement juridique, économique et social. Toute question ou commentaire en rapport à la présente politique en matière de protection de la vie privée peut être communiqué à Voyages d'exception par courrier à confidentialite@voyages-exception.fr ou par courrier à l'adresse du siège social précité. Le traitement des données à caractère personnel relatif au site est soumis à la loi française du 6 janvier 1978 (notamment la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel) et, à partir du 25 mai 2018, selon le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (« GDPR »).

Plus d'informations sur le site : <https://www.cnil.fr/fr>

Comment recueillons-nous de l'information ?

Nous obtenons certaines informations et renseignements personnels directement par votre intermédiaire ou par l'intermédiaire de données communiquées par des tierces personnes à qui vous avez donné l'autorisation de nous divulguer de l'information. Aucune donnée à caractère personnel n'est collectée automatiquement par le site. Les seules données que nous traitons sont celles que vous nous communiquez volontairement, par exemple, en remplissant un formulaire de contact ou de demande sur le site, en communiquant avec nous par courrier électronique, etc. Nous pourrions aussi être amenés à traiter des données vous concernant provenant de tiers comme les médias ou les compagnies aériennes ou maritimes. Celles-ci nous sont uniquement communiquées suite à une demande via les formulaires mis à disposition sur leur site respectif, par des partenaires avec lesquels nous proposons des services conjoints ou des réalisations d'actions marketing communes, par des médias sociaux lorsque vous interagissez avec nous. Nous

protégeons toutes les données obtenues auprès de tiers conformément aux pratiques décrites dans la présente charte. Nous recueillons, par exemple :

- Titre, nom, prénom, sexe, adresse domicile/professionnelle (coordonnées postales), courriel, téléphone/mobile, fax, TVA, état civil, fonction, régime linguistique ;
- Données à caractère personnel que vous fournissez comme, par exemple, en demandant un accès à l'espace client sur ce site internet, en correspondance et par téléphone ;
- Données sur vos habitudes de navigation au travers de différents sites internet (exemple parce que notre entreprise fait partie d'un réseau d'annonces) ;
- Caractéristiques des voyages que vous recherchez (critère de recherche).

Les autres données éventuelles collectées automatiquement ne le sont que par des outils statistiques comme, par exemple, votre adresse IP, les pages Web consultées mais restent complètement anonymes.

Utilisation des données

Voyages d'exception utilise vos données pour répondre à des besoins que vous avez générés en visitant notre site. Vos données sont recueillies principalement à des fins contractuelles :

- pour traiter des demandes de renseignements, dans l'exécution d'un contrat que nous avons conclu avec vous ;
- vous fournir les services demandés, enregistrer vos demandes ou questions et y donner suite ;
- pour vous donner un avis de changement à nos services ;
- pour vous transmettre des communications que vous avez demandées et qui peuvent vous intéresser (produits, services...);
- à des fins administratives ou d'affaires ;
- pour améliorer notre site Web de même que nos activités ;
- à des fins publicitaires, inclure de l'information à propos de campagnes (liste des annonces de voyages correspondant à vos critères), des appels à contributions ou promotions de biens et services, et ceci, pour autant que vous y ayez consenti lors de votre inscription ;
- par rapport à nos droits et obligations légales ;
- pour d'autres finalités, mais uniquement avec votre autorisation expresse.

Nous révisons régulièrement la période de sauvegarde de l'information personnelle. Nous conservons vos informations personnelles dans nos systèmes tant que nécessaire pour l'activité concernée ou pour la période prévue dans le contrat que nous avons conclu avec vous.

XVIII - CESSIION DU CONTRAT

Vous avez le droit de céder le présent contrat à un tiers, jusqu'à 7 jours avant le départ, à condition de justifier que le cessionnaire remplit les mêmes conditions que vous pour voyager. Vous restez solidairement responsable du paiement du solde du prix de vente et des frais supplémentaires résultant de la cession, qui seront répercutés sur le montant de votre voyage ainsi que des frais de dossiers s'élevant à 100 € par personne.



Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 75 77 87 48, par e-mail à contact@voyages-exception.fr ou sur www.voyages-exception.fr